



Mairie de
CRESPIAN

Tél. **04 66 77 68 51**

CRESPIAN, le 17 avril 2026

Mail : secretariat@mairie-crespian.fr

Site Internet : www.mairie-crespian.fr

AVIS DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Crespian se réunira en séance ordinaire :



Le 29 Avril 2026 à 18h30



Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15/04/2026
- Délibération : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal (annule et remplace)
- Délibération : Fongibilité des crédits (mouvements de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 %)
- Délibération : Convention d'organisation entre le service « Application du Droit des Sols » de la CCPS et la Commune
- Délibération : Désignation Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Impôts Directs (CCID)
- Délibération : Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Délibération : Délégation de signature à un conseiller municipal pour l'instruction et la signature d'un acte d'urbanisme concernant la Maire
- Questions diverses

La Maire,

Céline FARRÉ



Ouverture du Secrétariat

Lundi, Mardi de 8 h 30 à 13h et Jeudi de 13 h à 17 h